

VII. — Tendances actuelles concernant le but DES MATHÉMATIQUES.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **32 (1933)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de mathématiques. Leur ensemble constitue un excellent traité de méthodologie mathématique. Voici les titres des ouvrages constituant cette collection:

Arithmétique. — Algèbre élémentaire (4 parties). — Géométrie (3 parties). — Géométrie analytique (3 parties). — Trigonométrie. — (Editeur: J. Van Dyl, 38, rue des Etudiants, Bruxelles.)

b) La revue mathématique *Mathesis*, publiée par M. MINEUR, traite de temps à autre des questions de mathématiques ayant un caractère méthodologique.

c) Il est impossible d'indiquer le nombre des étudiants secondaires en Belgique, parce que, à côté de l'enseignement secondaire officiel, il existe un enseignement secondaire libre, très important (collèges épiscopaux, instituts préparant aux écoles techniques, etc.).

Les athénées royales comptaient au 1 ^{er} octobre 1931	7948 élèves
Les sections d'athénée pour garçons	988 »
Les sections d'athénée pour filles	765 »

Ces sections d'athénées sont annexées à des écoles moyennes (il y a en Belgique plus de 150 écoles moyennes). Leur programme est identique à celui des trois classes inférieures des athénées.

123 professeurs enseignent les mathématiques dans ces établissements.

Les chiffres cités plus haut ne tiennent pas compte non plus des établissements communaux.

VII. — TENDANCES ACTUELLES CONCERNANT LE BUT DES MATHÉMATIQUES.

1. — Les mathématiques jouent un rôle considérable dans notre enseignement secondaire. Il suffit de regarder les programmes des différentes sections et le nombre d'heures y consacrées, pour s'en convaincre.

Dans tous les concours conduisant aux emplois publics, ce sont très souvent les mathématiques qui décident de la réussite ou de l'échec des candidats. Enfin, les examens d'admission aux écoles spéciales exigent des candidats une connaissance très approfondie des mathématiques élémentaires.

2. — On a supprimé dans les programmes de mathématiques l'extraction de la racine n -ième des nombres et des polynômes. L'analyse indéterminée à plus de deux inconnues, la théorie des séries, l'étude des différents systèmes de numération. On a estimé, à juste titre, que l'étude, même élémentaire, des séries, appartient essentiellement aux programmes universitaires.

3. — On continue à respecter la rigueur et la méthode euclidienne dans l'enseignement de la géométrie élémentaire. On fait une place

relativement large à la géométrie moderne: rapport anharmonique, et harmonique, pôles et polaires, homothétie, inversion.

On a introduit dans les cours d'algèbre, une théorie élémentaire des déterminants, avec application aux équations linéaires, et des notions sur les dérivées, avec application à la représentation graphique des variations de fonctions simples d'une seule variable. Cela a permis de rajeunir le programme du cours de géométrie analytique (plane) en y introduisant des notions très générales et fort réduites sur l'emploi simultané des coordonnées de points et de droites, tant homogènes que ternaires; bien des théories se sont simplifiées et généralisées, plusieurs d'entre-elles se sont rapprochées ou confondues. Mais cette réforme deviendrait plus nuisible qu'utile si les professeurs n'avaient le bon sens de la maintenir dans les limites imposées par les nécessités de l'enseignement; ainsi comprise, elle est justifiée non seulement par les progrès réalisés, mais aussi par l'habitude, devenue presque générale de limiter à l'espace l'étude de la géométrie analytique dans les écoles spéciales et dans les universités.

En géométrie descriptive, on a admis la méthode des plans cotés comme matière facultative; l'expérience démontre qu'il y a avantage à enseigner cette méthode avant celle de Monge, sans cependant attendre trop longtemps avant de mêler les deux méthodes et de montrer comment on passe de l'une à l'autre.

4. — La nouvelle loi organique de l'enseignement supérieur sépare les mathématiciens des physiciens dès leur entrée à l'université; mais la séparation est incomplète, il y a des cours communs aux deux sections et des cours spéciaux à chacune d'elles. Les physiciens n'étudient pas la géométrie descriptive ni la géométrie projective, ce qui, du point de vue de la formation des professeurs de l'enseignement moyen, les rendra impropres à l'enseignement de la géométrie descriptive et de la géométrie analytique dans les athénées.

Cependant la mesure est justifiée par la nécessité de maintenir le niveau des études universitaires à une hauteur convenable, en tenant compte du développement considérable aussi bien des mathématiques que de la physique. La création du titre de licencié, tout en permettant de ne pas exiger plus de quatre années pour la formation des professeurs de l'enseignement secondaire, allonge au moins d'une année la préparation des docteurs et des professeurs des facultés, ce qui est un réel progrès. Il faut ajouter que le Gouvernement, la Fondation universitaire et le Fonds national de Recherche scientifique allouent d'importantes subventions à ceux qui se sont montrés capables de continuer leurs études par des séjours dans les universités étrangères. Il en résulte une activité scientifique plus grande dont les heureuses conséquences sont déjà manifestes. Il en est de même dans les écoles spéciales, où la place occupée par les mathématiques s'accroît d'ailleurs d'année en année par l'usage plus étendu qui en est fait dans les cours techniques.

Ad. MINEUR et F. STERKENS.